

Syndicat Mixte pour l'Aménagement de Haute Morge

Siège social :
Mairie - 63260 AUBIAT

Le vendredi 12 avril 2019

CIRCULAIRE N°4 - 2019

Chèr(e) adhérent(e),

La commission de l'eau du SMAHM s'est réunie ce jour afin de **modifier et redéfinir** l'organisation pour les jours à venir.

L'objectif est de continuer à irriguer en tour d'eau afin d'utiliser le débit disponible de la Morge **sans effectuer de lachures du barrage**

Tour d'eau inter et intra ASA

Le débit naturel de la Morge (sans lachures) ne permet pas de prélever sans la mise en place d'un tour d'eau.

la commission de l'Eau a décidé la mise en place du tour d'eau inter et intra-ASA suivant :

	D	L	M	Me	J	V	S	D	L	M
	14/4	15/4	16/4	17/4	18/4	19/4	20/4	21/4	22/4	23/4
pompages										
PUY ST JEAN secteur 1 (Glenat - Thuret)		8h	x	8h						
PUY ST JEAN secteur 2 (aubiat-aigueperse-chazelle) + VILLEMORGE				8h	x	8h				
PUY ST JEAN secteur 3 (bussiere - bas montpensier-stmyon-beauregard)						8h	x	8h		
PUY ST JEAN secteur 4 (surp montpensier - artonne)								8h	x	8h
MOULIN secteur 1 (sardon)	20h	x	20 h							
MOULIN secteur 2 (nord)			20h	x	20 h					
MOULIN secteur 3 (cheix - moutade)					20h	x	20 h			
BRAYAUDS par Pontmort							20h	x	20 h	
BRAYAUDS par réserve										
irrigants aval Pontmort										

NB : démarrage et fin de tour d'eau (horaire impératif)

Les secteurs de chaque tour d'eau ont été décidés par les représentants de la commission de l'eau de chaque ASA.

Ce tour d'eau reste provisoire et pourra être modifié ; toutefois tous les adhérents devront s'y conformer. Tout contrevenant s'expose aux pénalités prévues aux règlements intérieurs.

Important : les irrigants sur plusieurs ASA doivent choisir **un seul tour d'eau**.

Je vous prie d'agréer, chèr(e) adhérent(e), l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président
Michel COHADE

Suite au verso... ↗

PUY ST JEAN Secteur 1 : GLENAT - THURET

PUY ST JEAN Secteur 2 : AUBIAT – Chazelles - AIGUEPERSE

PUY ST JEAN Secteur 3 : BUSSIERE – Bas MONTPENSIER- ST MYON - BEAUREGARD

PUY ST JEAN Secteur 4 : surp MONTPENSIER - ARTONNE

MOULIN Secteur 1 : SARDON

MOULIN Secteur 2 : Secteur Nord

MOULIN Secteur 3 : Le CHEIX – La MOUTADE